



# Conseil économique et social

Distr. générale  
7 juin 2010  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Quarante-septième session

Genève, 30 août-3 septembre 2010

## Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-septième session

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 30 août 2010, à 15 heures<sup>1</sup>

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport de la quarante-sixième session du Groupe de travail.
3. Options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg<sup>2</sup>.
4. Options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds.
5. Options envisageables pour ajouter de nouvelles substances au Protocole relatif aux polluants organiques persistants (POP).
6. Stratégie à long terme pour la Convention.
7. Projet de plan de travail pour 2011 concernant la mise en œuvre de la Convention.
8. Échange d'informations et de technologies.

---

<sup>1</sup> Des procédures d'accréditation s'appliquent aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>) et de le renvoyer au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de la réunion, les membres des délégations peuvent retirer leur plaquette d'identité auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). Un plan est disponible sur le site Web de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>).

<sup>2</sup> Protocole de Göteborg de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.

9. Questions diverses.
10. Adoption des décisions du Groupe de travail.

## **II. Annotations**

### **Point 1**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

*Calendrier indicatif:* Lundi 30 août, 15 heures

*Document:* ECE/EB.AIR/WG.5/101

### **Point 2**

#### **Adoption du rapport de la quarante-sixième session du Groupe de travail**

*Calendrier indicatif:* Lundi 30 août, après-midi

*Document:* ECE/EB.AIR/WG.5/100 (Rapport de la quarante-sixième session)

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait adopter le rapport de sa quarante-sixième session et examiner toute question connexe qui ne serait pas prise en compte au titre d'un autre point de l'ordre du jour.

### **Point 3**

#### **Options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg**

*Calendrier indicatif:* Lundi 30 août, après-midi – mercredi 1<sup>er</sup> septembre, matin

*Documents:* Document informel 1 (Options for revising the Gothenburg Protocol)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/11 (Modèles d'évaluation intégrée)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/12 (Projet de texte de l'annexe I sur les charges et niveaux critiques)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/13 (Azote réactif)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/14 (Projet de texte de l'annexe IX sur les mesures à prendre pour maîtriser les émissions d'ammoniac de sources agricoles)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/15 (Questions technico-économiques)

Le Groupe de travail poursuivra l'examen des options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg.

Les experts techniques seront invités à poursuivre leurs travaux sur les projets de texte révisé des annexes techniques, élaborés par le Groupe d'experts des questions technico-économiques et examinés au cours des quarante-cinquième et quarante-sixième sessions du Groupe de travail en septembre 2009 et en avril 2010 (ECE/EB.AIR/WG.5/2009/17 à 22). Leur examen débutera au cours de la session plénière, qui bénéficiera de services d'interprétation, de manière que les experts d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale puissent plus facilement y participer. À compter de mardi matin, les experts techniques poursuivront leurs travaux en parallèle avec la session (en anglais seulement).

Le Groupe de travail examinera plus avant le projet de texte modifié du Protocole, présenté à sa quarante-sixième session (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/1), en prenant en considération les avancées réalisées au cours de cette session (telles qu'elles sont présentées dans le document informel 1). Il est par ailleurs prévu de tenir compte, comme indiqué ci-après, des résultats des travaux effectués par les équipes spéciales et les groupes d'experts:

a) Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée fera rapport sur l'état d'avancement des travaux de son équipe spéciale (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/11). Il présentera aussi avec le chef du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, les résultats des autres travaux sur les scénarios de référence ainsi que des propositions concernant des scénarios supplémentaires;

b) Le Président du Groupe de travail des effets présentera le projet de texte modifié de l'annexe I au Protocole de Göteborg, tel qu'il a été révisé sur la base des observations formulées par le Groupe de travail à sa quarante-sixième session (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/12);

c) Les Coprésidents de l'Équipe spéciale de l'azote réactif feront rapport sur les avancées de leur équipe spéciale (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/13), notamment les travaux qui ont été poursuivis sur le projet de texte modifié de l'annexe IX au Protocole de Göteborg (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/14), ainsi que sur le document d'orientation sur les techniques de prévention et de réduction des émissions d'ammoniac (les projets d'amendement au document d'orientation seront présentés dans un document informel) et sur le Code-cadre de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac, qui doit être révisé après l'achèvement du document d'orientation;

d) Les Coprésidents de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques souhaitent peut-être informer le Groupe de travail des résultats de leurs travaux sur le transport intercontinental des polluants atmosphériques, qui présentent un intérêt pour la révision du Protocole de Göteborg. (Un résumé analytique du rapport d'évaluation de 2010 établi par l'Équipe spéciale sera examiné à la trente-quatrième session de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), qui doit se tenir du 13 au 15 septembre 2010);

e) Les pays chefs de file du Groupe d'experts du noir de carbone, à savoir la Norvège et les États-Unis d'Amérique, informeront le Groupe de travail des résultats de leur première réunion.

#### **Point 4**

### **Options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds**

*Calendrier indicatif:* Mercredi 1<sup>er</sup> septembre, après-midi

*Documents:* ECE/EB.AIR/WG.5/2010/9 (Métaux lourds – Rapport du Président de l'Équipe spéciale des métaux lourds)  
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/10 (Options envisageables pour réviser le Protocole de 1998 relatif aux métaux lourds)

Comme il l'a demandé à sa quarante-sixième session, le Groupe de travail sera saisi d'un document élaboré par le secrétariat sur les options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/10). Le document comporte

des propositions de la Suisse visant à apporter des amendements aux articles 1<sup>er</sup>, 13 et 15 du Protocole et à ses annexes I, II, IV et V. Conformément au mandat que lui a conféré l'Organe exécutif à sa vingt-septième session en 2009, le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait entamer des négociations en vue de présenter aux Parties au Protocole, lors de la vingt-neuvième session de l'Organe exécutif en 2011, un projet de propositions pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds (voir ECE/EB.AIR/99/Add.2). Il devrait présenter un rapport sur l'état d'avancement des travaux à la vingt-huitième session de l'Organe exécutif en 2010.

En outre, le Groupe de travail est invité à examiner les résultats de l'examen technique, effectué par l'Équipe spéciale des métaux lourds, de la proposition faite par l'Union européenne, qui vise à ajouter des produits contenant du mercure à l'annexe VI au Protocole relatif aux métaux lourds (voir ECE/EB.AIR/WG.5/2010/9), et à présenter des recommandations pour examen par les Parties au Protocole à la vingt-huitième session de l'Organe exécutif.

Un représentant du secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement souhaitera peut-être informer le Groupe de travail des travaux préparatoires à la négociation d'un accord universel relatif au mercure.

## **Point 5**

### **Options envisageables pour ajouter de nouvelles substances au Protocole relatif aux polluants organiques persistants (POP)**

*Calendrier indicatif:* Jeudi 2 septembre, matin

*Document:* ECE/EB.AIR/WG.5/2010/8 (Rapport des Coprésidents de l'Équipe spéciale des POP)

En se fondant sur le rapport de la huitième réunion de l'Équipe spéciale des POP (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/8), le Groupe de travail devrait examiner les résultats des examens techniques des nouvelles substances qu'il est proposé d'inclure dans le Protocole relatif aux POP. À l'issue des débats, il sera invité à présenter des recommandations sur les substances proposées afin que les Parties au Protocole puissent se prononcer sur cette question à la vingt-huitième session de l'Organe exécutif en 2010.

## **Point 6**

### **Stratégie à long terme pour la Convention**

*Calendrier indicatif:* Jeudi 2 septembre, matin

*Document:* ECE/EB.AIR/WG.5/2010/17 (Projet de stratégie à long terme)

Comme l'avait décidé l'Organe exécutif à sa vingt-septième session, un projet de stratégie à long terme a été élaboré à la lumière des débats de la réunion que le Bureau élargi avait tenue pendant la même session. Il a ensuite été distribué pour observations aux bureaux des principaux organes subsidiaires et au Comité d'application. Il est à présent soumis aux organes subsidiaires.

Le Groupe de travail est invité à examiner la stratégie et à donner son avis à la vingt-huitième session de l'Organe exécutif.

## **Point 7**

### **Projet de plan de travail pour 2011 concernant la mise en œuvre de la Convention**

*Calendrier indicatif:* Jeudi 2 septembre, après-midi

*Document:* ECE/EB.AIR/WG.5/2010/16 (Projet de plan de travail pour 2011)

Le Groupe de travail devrait examiner les tâches qui lui incombent pour 2011 et convenir d'un projet de plan de travail à transmettre à l'Organe exécutif pour examen à sa vingt-huitième session en 2010.

## **Point 8**

### **Échange d'informations et de technologies**

*Calendrier indicatif:* Jeudi 2 septembre, après-midi

Les membres des délégations seront invités à fournir des informations sur les mesures particulières qui sont prises pour mettre en œuvre le Plan d'action pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, adopté à la vingt-cinquième session de l'Organe exécutif. Si besoin est, des informations seront aussi données sur l'état d'avancement des projets visant à faciliter la ratification des trois derniers protocoles à la Convention.

## **Point 9**

### **Questions diverses**

*Calendrier indicatif:* Vendredi 3 septembre, matin

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point.

## **Point 10**

### **Adoption des décisions du Groupe de travail**

*Calendrier indicatif:* Vendredi 3 septembre, matin

Comme l'a décidé l'Organe exécutif, à sa vingt-cinquième session, le Groupe de travail adoptera les décisions prises pendant la session. Le projet de rapport de la session, y compris le texte des décisions adoptées, sera mis au point après la session par le Président, en concertation avec le secrétariat, et sera placé sur le site Web de la Convention. Le rapport sera présenté pour adoption à la quarante-huitième session du Groupe de travail en 2011.

---